

DELIBERATION

De la Commission de la Formation et Vie Universitaire

☞ Séance du 05 février 2026 ☛

Création Diplôme Universitaire : Référent Santé Prévention Active

LE MANS UNIVERSITÉ
(Document en annexe)

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (C.F.V.U.),

- VU** le code de l'Education et notamment son Art. L712-6-1
- VU** la loi 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'Enseignement Supérieur et la Recherche, et notamment son article 116
- VU** les statuts de l'Université du Mans approuvés par le Conseil d'Administration, réuni en séance le 12 Octobre 2017,

APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ,

- Adopte à la majorité : **18 POUR 2 CONTRE 0 ABSTENTION (s)**

Le Mans, le 05 février 2026,

La Présidente de l'Université du Mans,
Delphine Letort,





D.U. REFERENT SANTE – PREVENTION ACTIVE

La genèse du projet

1 - D.U. REFERENT SANTE – PREVENTION ACTIVE. GENESE DU PROJET

Le projet de **DU Référent Santé - Prévention active** s'inscrit dans le cadre d'échanges débutés en septembre 2024 avec le centre de formation [C3S](#)

Qui est C3S ?

- Dirigé par **2 professionnels de santé**, anciens sportifs de haut-niveau, Implanté au Mans et Paris Montparnasse.
- **+ 20 ans d'expérience** dans l'optimisation de la prévention en santé et sécurité au travail



Formations, conférences, ateliers pratiques et audits

Ex : 9000 infirmiers(es) formé(e)s au parcours certifiant «Infirmier(e) santé au travail»

- Une équipe pédagogique pluridisciplinaire d'une 40 aine de professionnels de santé : ergonomes, kinés, nutritionnistes, juristes en droit social, du travail...

[FORMATION](#)[CONCEPT PRÉVENTION](#)[ÉDITION](#)[E-LEARNING](#)

PARCOURS MÉTIER

- Référent APS en entreprise
- Référent QVCT
- Conseiller prévention
- Assistant(e) de service de prévention et de santé au travail
- Référent prévention des TMS
- Référent prévention des RPS
- Référent handicap

CERTIFICATION DE COMPÉTENCES

- Formation Infirmier(e) en santé au travail

DÉVELOPPER MES COMPÉTENCES

- Référent santé travail
- Prévention TMS
- Santé physique au travail
- Qualité de vie et Conditions de Travail (QVCT)
- Risques psychosociaux
- Handicap et emploi
- Culture prévention et risques professionnels
- Communication et relations humaines

INNOVATION

- Live Chat
- Mix-Learning
- Formations distancielles

FORMER OU SENSIBILISER DES COLLABORATEURS (SUR-MESURE)

- Audit
- Conférence
- Conseils
- Formations sensibilisations
- Journée prévention
- Projets internationaux



QUEL EST VOTRE PROJET ?



2. D.U. REFERENT SANTE – PREVENTION ACTIVE

Convention de partenariat signée par la Présidente le 14/10/2025

Le 13/01 : Présentation et Validation du DU par la présidente et ses délégués statutaires.

➤ S'appuie sur deux partenaires locaux et deux domaines d'expertise :

- L'université du Mans, son département STAPS, ses laboratoires de recherche MIP et BIOSSE, son institut Sana.
- C3S, acteur du territoire depuis plus de 20 ans dans le domaine de la santé et sécurité au travail.

➤ Répondre à un enjeu national sur nos territoires : faire face aux mutations de notre système de santé, aux mutations du travail et à ses impacts sur la santé.

Comment ?

- La prévention comme pilier central au cœur des politiques publiques de santé,
- La promotion des comportements favorables à la santé, son éducation, au sein des organisations,
- Favorisant des environnements et comportements propices à la santé.

➤ Former des Référents santé - prévention active

- Former de futurs professionnels à une approche globale de la prévention, de la santé au travail : informer, conseiller, éduquer, sensibiliser, prévenir et réduire les risques
- Permettre aux apprenants d'acquérir une approche multisectorielle et collaborative

Les points forts du
partenariat et du
dispositif de formation

3.2 – Points forts - Projet MUTAC

Le projet **MUTAC** (Modernisation et Unification de la Transformation de l'Apprentissage et de la Formation Continue) s'inscrit dans le cadre de l'appel à projets **ASDESR**, destiné à renforcer la capacité des universités à conduire des transformations structurelles et durables. Porté par **Le Mans Université (LMU)**, il se déploie sur **dix ans**.

Il s'articule autour de **trois objectifs opérationnels** majeurs, associés à des indicateurs mesurables et des jalons de progression à court, moyen et long terme.

Objectif 1 : Développer la formation professionnelle

L'ambition est de tripler l'offre de formation professionnelle d'ici 2032, pour atteindre 42 formations, et de plus que doubler le chiffre d'affaires, avec 3,7 millions d'euros visés (contre 1,1 million en 2021).

Objectif 2 : Accroître les recettes issues des entreprises

Le second axe vise à renforcer le partenariat économique de LMU avec les entreprises, pour porter à 80 % la part du chiffre d'affaires issue du secteur privé d'ici 2032.

Objectif 3 : Digitaliser et diversifier les formations en apprentissage

Le troisième axe porte sur la digitalisation et la diversification des formations en apprentissage, dans le prolongement de la dynamique amorcée. Le chiffre d'affaires de l'apprentissage a atteint 6,27 millions d'euros en 2024, traduisant une croissance soutenue.

3. D.U. REFERENT SANTE – PREVENTION ACTIVE

POINTS FORTS DU PARTENARIAT

- Visibilité : communication LMU et C3S, formation éligible au CPF, référencement DPC, Qualiopi.
- Réseau professionnel dans le domaine de la santé et de la prévention au travail développé depuis 20 ans par C3S
- Répondre à des besoins de formations sur les champs de la prévention primaire et secondaire
- Mutualisation des savoirs pour proposer une formation pluridisciplinaire adaptée aux besoins du marché

POINTS FORTS DU DISPOSITIF

- Formation courte et diplômante
- Ingénierie de dispositifs de formation existants : DU ISCPA et formations C3S
- La pluridisciplinarité des enseignements : apports académiques, disciplinaires, réglementaires, méthodologiques et pratiques
- Modalités pédagogiques adaptées : hybridation de la formation – plusieurs lieux de formation – déclinaison par bloc de compétences
- **Une ingénierie financière différenciée et répartie entre les deux partenaires**

Présentation du dispositif de formation

D.U. REFERENT SANTE – PREVENTION ACTIVE

Le Mans Université est certificateur, c'est à dire que LMU et le SFCA sont garants de la formation.

L'équipe en charge du DU à l'Université :

- Porteuse du projet SFCA : Fabienne VOISIN
- Responsables pédagogiques : Mostefa FODIL et Sylvain DURAND
- Assistante de formation : Perrine OSMOND

Pour C3S :

- Porteuse du projet C3S : Anne-Françoise ALLAIN - responsable pédagogique C3S

Le comité de pilotage du DU :

- Pour LMU : Fabienne VOISIN - Mostefa FODIL - Sylvain DURAND - Thomas BEN MOHA
- Pour C3S : Anne-Françoise ALLAIN - Virginie ABADIE

1. D.U. Référent Santé Prévention Active

Contenu de la formation

D.U. Référent Santé - Prévention Active 134 heures – 9 mois avec stage optionnel

- ◆ **BLOC1** La santé, un état sous influence - Le Mans Université (18 heures) et C3S (3heures)
- ◆ **BLOC2** Santé, environnement et prévention active - Le Mans Université (21 heures)
- ◆ **BLOC3** Santé, alimentation et prévention en entreprise - C3S (21 heures)
- ◆ **BLOC4** Ingénierie et méthodologie de la prévention active - Le Mans Université (21 heures)
- ◆ **BLOC5** Animation et prévention active en milieu professionnel - C3S (29 heures)
- ◆ **BLOC6** Activité et santé en entreprise - C3S - (21 heures)
- ◆ **BLOC7** Stage Optionnel

2. D.U. Référent Santé - Prévention Active

Objectifs de la formation

- **Le DU Référent Santé - Prévention Active** a pour objectif la formation de praticiens souhaitant travailler dans le domaine de la prévention de la santé en entreprise et de la prévention active.
- **La formation s'attache à développer les capacités à :**
 - analyser les différents facteurs qui altèrent l'état de santé et leurs interactions
 - développer une compréhension systémique des influences sur la santé individuelle et collective
 - inscrire l'exercice de référent Santé - Prévention Active dans le cadre légal applicable en matière de santé et de sécurité au travail
 - concevoir et animer des séquences de prévention adaptées aux différents environnements de travail

3. D.U. REFERENT SANTE – PREVENTION ACTIVE

PUBLICS VISÉS

- **Formation continue** (ouverture à la formation initiale également en 09/2027)
- Pré-requis : Bac + 2 minimum avec expérience professionnelle dans un champ pertinent

Professionnels en activité ou en reconversion professionnelle issus des domaines de la santé, l'action sociale, les ressources humaines, la prévention, du sport (intervenants APA, coachs, éducateurs sportifs, anciens athlètes de haut niveau)

DEBOUCHES

- Référents santé/prévention en entreprise, dans les collectivités ou associations
- Chef de projet en Santé et Prévention
- Chargée de mission Santé publique
- Conseiller en prévention
- Préventeur en entreprise

4 - D.U. REFERENT SANTE – PREVENTION ACTIVE

Prévisionnel - Calendrier pédagogique



Début des cours : Entre septembre et octobre 2026

6 blocs => dispensés jusqu'en avril/mai 2027

Modalités d'enseignement : Présentiel/Distanciel - 1 bloc par mois dispensé

2 mois de stage optionnel entre avril et mai

Des évaluations en Contrôle Continu par bloc : cas pratiques - synthèses

Soutenance finale fin juin 2026 : Mémoire

5. MODÈLE ÉCONOMIQUE

D.U. REFERENT SANTE – PREVENTION ACTIVE

Dépenses formation			
	Heures	Coût horaire	Total
Responsabilité pédagogique	6h x 2	45,68	548,16
Enseignants vacataires	39h	91,86	4393,25
Enseignants titulaires	21h	68,52	1563,72
Tutorat mémoire	2h par stagiaire	45,68	1370,4
Tutorat renforcé et motivationnel	règle des 1/20	45,68	228,4
Frais publicitaire			150
Reprographie (2€ par stagiaire)			30
Frais de fonctionnement SFCA (locaux)			843,47
Frais de personnel SFCA			
Ingénierie de formation / veille			1875
Propotion des formations			1125
Accueil stagiaires et partenaires			375
Inscription administrative et gestion administrative			1125
Organisation de la formation			1500
Pilotage			1125
Qualité / suivi cohorte			375
Total frais de personnel			7500
Total Dépenses			16627,4

Recettes formation sur la base de 15 stagiaires			
	Nombre de stagiaire	Coût de la formation	Total recette
Tarif FC	15	2500	37500

Reversement SFCA et services centraux		
Services centraux (droits univs)	15 x 178	2670
SFCA	37500 - 16627,4 - 2670	18202,6

L'équilibre financier est atteint à partir de 5 stagiaires

Seuil d'ouverture pour le DU : 15 stagiaires

Seuil d'accueil max : 20 stagiaires

ANNEXES

D.U. REFERENT SANTE – PREVENTION ACTIVE

Programme de la formation – 134 h

BLOC 1 (21 h) : La santé, un état sous influence - LMU (18 heures) - C3S (3heures)

En partant de la définition proposée par l'Organisation Mondiale de la Santé, ce bloc vise à mieux appréhender les principaux facteurs impactant la santé et leurs interactions. Ce faisant, il permettra de consolider la perception, la connaissance et l'utilisation des éléments fondamentaux de prévention présentés dans les autres blocs.

Compétences visées :

- Développer une compréhension systémique des influences sur la santé individuelle et collective
- Décliner une approche globale de la prévention dans ses interventions
- Développer sa capacité à mobiliser et à structurer des concepts fondamentaux de santé en lien avec les déterminants biologiques, socioculturels et environnementaux.

D.U. REFERENT SANTE – PREVENTION ACTIVE

Programme de la formation

BLOC 2 (21 h) : Santé, environnement et prévention active - LMU

Chaque être humain vit dans un environnement aux caractéristiques variables et évolutives. Il subit son influence tout comme il influe sur ces caractéristiques. Ce bloc illustre les principaux facteurs environnementaux impactant notre santé au quotidien et permet des pistes de réflexion en terme de prévention.

Compétences visées :

- Informer sur l'état de notre environnement et les bons gestes à adopter pour notre santé et celle des écosystèmes
- Sensibiliser sur les risques et déterminants environnementaux affectant la santé
- Elaborer des pistes de prévention active permettant de limiter leurs expositions et de réduire les risques .

D.U. REFERENT SANTE – PREVENTION ACTIVE

Programme de la formation

BLOC 3 (21 h) : Santé, alimentation et prévention en entreprise - C3S

Les enjeux nutritionnels sont essentiels pour la prévention et le maintien de la santé. Ce bloc vise à rappeler et détailler les principales notions liant santé et alimentation ainsi que son impact sur des facteurs de qualité de vie comme le sommeil

Compétences visées :

- Sensibiliser sur les enjeux de la nutrition (alimentation, sédentarité, l'activité physique) sur le lieu de travail
- Sensibiliser sur les effets indésirables et les impacts liés à une alimentation déséquilibrée et à (rythme biologique, sommeil, récupération...)
- Promouvoir des comportements alimentaires favorables au maintien du capital santé
- Promouvoir une approche systémique de la nutrition en entreprise

D.U. REFERENT SANTE – PREVENTION ACTIVE

Programme de la formation

BLOC 4 (21 h) : Ingénierie et méthodologie de la prévention santé - LMU

Ce bloc permet de faire le point sur les outils et modalités d'action en termes de prévention santé afin de pouvoir adapter ses actions aux publics et d'appréhender les conditions d'action dans un but d'optimisation des actions à court, moyen et long terme.

Compétences visées :

- Structurer ses démarches projets en santé (analyser le besoin, le contexte, l'environnement, le public, effectuer un diagnostic...)
- Concevoir des actions de prévention auprès de publics variés
- Piloter des projets et évaluer ses interventions,
- Mobiliser des outils de planification et de pilotage adaptés à son environnement
- Assurer une veille juridique et réglementaire efficiente

D.U. REFERENT SANTE – PREVENTION ACTIVE

Programme de la formation

BLOC 5 (29 h) : Animation et prévention active en milieu professionnel - C3S

L'objectif est de concevoir, d'animer des interventions de prévention active et de développer une posture de relais pour la pérennisation des actions et de s'inscrire dans le cadre légal applicable en matière de santé et sécurité au travail

Compétences visées :

- Encourager et promouvoir l'adoption de comportements sains et adaptés pour prévenir et réduire les TMS
- Agir sur les facteurs de risques favorisant les TMS dans une démarche de prévention structurée
- S'appuyer des acteurs de la santé au travail et de son cadre légal pour mettre en place des actions de prévention active et les pérenniser
- Exercer en étroite collaboration avec les professionnels de santé de l'entreprise

D.U. REFERENT SANTE – PREVENTION ACTIVE

Programme de la formation

BLOC 6 (21h) : Activité physique et santé en entreprise - C3S

Ce bloc vise à **concevoir et mettre en œuvre** des dispositifs d'Activités Physiques et Sportives (APS) en entreprise, en évaluant la condition physique et en maîtrisant les enjeux juridiques.

Compétences visées :

- Sensibiliser sur les bienfaits de l'activité physique pour la santé (prévention des TMS, stress, risques cardiovasculaires...) et son utilité (inclusion, bien-être...)
- Adapter l'activité physique à la culture de l'entreprise et à son environnement de travail
- Mettre en œuvre des dispositifs en respectant le cadre légal d'exercice (règles d'hygiène, prérequis d'encadrement....) et les évaluer

MERCI